



# Participez aux élections à l'OMHM

Vous êtes invité à participer aux élections qui auront lieu le 20 avril prochain, afin d'élire deux membres locataires au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que des représentants et des substituts au comité de sélection et au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux.



## Qui peut être candidat?

Tout locataire âgé de 18 ans et plus qui est inscrit au bail et qui obtient l'appui du comité de son association de locataires ou de 10 locataires de son immeuble.

Les locataires d'une habitation à loyer modique (HLM), les résidents du réseau ENHARMONIE, des immeubles Benny Farm et des autres logements abordables peuvent présenter leur candidature pour siéger au conseil d'administration.

Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature aux postes de représentants ou de substituts au comité de sélection et au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux.

## Comment poser sa candidature?

Les personnes qui désirent soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire de candidature et le faire parvenir d'ici le **4 mars 2022 à 17 h** par courriel à :

**developpement.communautaire@omhm.qc.ca**

ou par la poste au :

**Service de la gestion des milieux de vie  
5800, rue Saint-Denis, bureau 502  
Montréal (Québec) H2S 3L5**

Si vous avez des questions ou désirez obtenir le formulaire de candidature, contactez :

- le secrétariat des résidences ENHARMONIE ; ou
- votre association de locataires ; ou
- le Service de la gestion des milieux de vie au **514 872-2104** ou
- l'organisateur communautaire de votre quartier.

Vous pouvez aussi consulter le **omhm.qc.ca/fr/elections2022**.

PRÉSENTEZ VOTRE  
CANDIDATURE D'ICI LE  
**4 MARS 2022**

*Cette année encore, comme il y a trois ans, les délégués des locataires sont invités à venir élire leurs représentants aux instances de l'OMHM. Toutes les mesures sanitaires encore en vigueur le 20 avril seront suivies à la lettre afin de protéger la santé de toutes les personnes présentes.*

## DATES IMPORTANTES

Fin de la période de  
mise en candidature :  
**4 mars**

Publication des CV des candidats :  
*Interaction* – édition spéciale du  
**21 mars**

Réception des noms des  
délégués ayant droit de vote :  
**21 mars**

Jour et lieu du vote :  
**20 avril au Centre St-Pierre**  
1212, rue Panet  
📍 Station de métro : Beaudry



## Prenez ce pouvoir qui vous revient

Tous les trois ans, les élections des représentants aux instances de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) représentent un moment fort dans la vie associative des locataires. Ce jour-là, vous vous assurez d'avoir votre mot à dire dans les décisions sur les grandes orientations de l'OMHM. Après deux années de pandémie, l'événement sera également une belle occasion de renouer avec les traditions démocratiques de la vie en HLM.

Je tiens à remercier vivement les élus qui ont pris part aux réunions depuis trois ans ou plus, en personne ou virtuellement, au sein du conseil d'administration, du comité de sélection et du comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux. Vous avez constamment mis en valeur le point de vue du locataire dans toutes les discussions. Vous avez également été les gardiens des droits et les porte-parole des besoins de tous les locataires. Vos témoignages dans ces pages en disent long sur votre engagement.

Voilà pourquoi il est essentiel de participer à ces élections. Grâce aux représentants qu'ils élisent, les locataires possèdent une réelle influence au sein du conseil d'administration de l'OMHM et de ses autres comités. Ils peuvent dire leur opinion et influencer sur les grandes orientations de l'organisation. Plus important encore, ils peuvent en faire le suivi et s'assurer qu'aucune ne tombe dans l'oubli. Cet exercice se fait toujours en tenant compte de l'intérêt de l'ensemble des locataires qui habitent dans les immeubles gérés par l'OMHM.

Les élections du 20 avril sont importantes pour la bonne gestion de vos milieux de vie et de l'OMHM. Participez, pour disposer du pouvoir qui vous revient.

*Rouzier Métellus*

Rouzier Métellus  
Adjoint à la directrice générale



## Comité de sélection Une expérience enrichissante avec une équipe humaine

*Tina-Lili Gagné*

Depuis trois ans, Tina-Lili Gagné est membre du comité de sélection de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Ce comité détermine qui est admissible à un logement en HLM. Au cours des discussions en comité, M<sup>me</sup> Gagné a beaucoup appris sur les méthodes de l'OMHM. Elle constate que les dossiers sont examinés en fonction de critères rigoureux et que le comité prend le temps de se poser les bonnes questions. « Je suis là pour donner la perspective du locataire. Les autres membres sont très ouverts. Ils écoutent et respectent mon opinion. »

M<sup>me</sup> Gagné se fait parfois l'avocate du diable parce qu'il est facile de s'attendrir devant certains cas. « C'est important d'avoir de l'empathie, mais il faut être capable de relativiser les choses. Nous devons porter attention à des détails parlants qui permettent, par exemple, de distinguer un risque de violence familiale d'un désir d'émancipation. » Tina-Lili Gagné se base sur son expérience de vie tout en s'efforçant de rester objective et équitable. Elle garde à l'esprit que son travail peut changer le cours d'une vie. Il doit donc être bien fait pour éviter les abus et assurer que les logements vont aux personnes qui en ont le plus besoin.



## Le CCR HLM se renouvelle

À la fin de mars 2022, les sept nouveaux comités de secteur se réuniront pour la première fois. Un seul sujet sera à l'ordre du jour : élire les représentants de chacun des secteurs pour renouveler le Comité consultatif des résidents (CCR). Toutes les associations de locataires de HLM seront contactées pour y prendre part. Restez à l'affût pour participer aussi à ces élections !

## Conseil d'administration

# Oser parler et savoir écouter : des qualités essentielles

Raymond Saulnier, résidant des habitations Des Fleurs, et Suzanne Payant, résidante des habitations De l'Érablière, sont tous les deux membres du conseil d'administration (CA) de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Ils souhaitent partager leur expérience pour faire connaître les qualités nécessaires pour remplir un tel mandat.

Depuis un an, Raymond Saulnier siège au CA. Il a eu la chance de recevoir les précieux conseils de Sylvain Labrecque avant son décès. « C'est important que les locataires soient représentés par des gens qui ont de l'expérience et des connaissances. Sylvain a été un coach pour moi. Il m'a transmis beaucoup pour que nous ne perdions pas les avancées qu'il y a eu pour les locataires. » Au-delà de l'expérience, Raymond Saulnier avoue qu'il faut savoir prendre sa place, ne pas avoir peur de parler. Les visions différentes des membres du CA font comprendre les mécanismes et les contraintes auxquelles fait face la direction. « Il y a aussi beaucoup de lecture à faire. On doit se préparer tous les mois et participer aux deux CCR (HLM et ENHARMONIE). Il faut être curieux et ne pas avoir peur d'apprendre », conclut-il.



Suzanne Payant



Raymond Saulnier

« Quand nous sommes membres du CA, nous représentons l'ensemble des locataires. Il faut avoir un grand sens de l'écoute, une capacité d'analyse et être capable de bien transmettre les besoins des locataires », raconte au téléphone Suzanne Payant, qui remplace Sylvain Labrecque depuis octobre 2021. Selon elle, les qualités à avoir pour devenir membre du CA sont une grande écoute et de l'ouverture d'esprit. C'est important pour elle d'être à l'écoute de chacun, tout en sachant se mettre à la place de l'autre afin de bien transmettre les messages. « On peut toujours chialer, mais on n'avance pas en chialant et en critiquant. L'objectif de s'impliquer dans le CA, c'est de vouloir changer concrètement les choses. Pour les changer, il faut être motivé à trouver des solutions et ça, ça demande de l'ouverture, une capacité d'analyse », confie-t-elle.

Parmi les locataires de logements abordables gérés par l'OMHM, il y en a certainement plusieurs à posséder ces compétences. Bonne chance à tous ceux qui soumettront leur candidature afin de contribuer aux travaux du CA !

## Comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux

# Donner de son temps, c'est donner de sa vie



Giovanni Iuliani

Giovanni Iuliani vient de terminer son deuxième mandat au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux. Il trouve intéressant de participer aux discussions de ce comité où il côtoie des travailleurs sociaux compétents qui le traitent comme un collègue. « On y entend toutes sortes d'histoires pas possibles, parfois des mensonges et des exagérations. Il faut savoir faire la part des choses, bien analyser les dossiers — qui sont anonymes — et penser au bien-être des personnes à risque, dont les enfants. »

Cet historien et artiste du cirque aime s'engager, car il trouve essentiel d'être utile et actif, de ne pas rester à rien faire. « Les heures que je donne au comité, ce sont des heures de ma vie. À 82 ans, elles commencent à être comptées. C'est donc important qu'elles comptent ! » Voilà pourquoi il n'hésite pas à poser des questions si des renseignements manquent dans un dossier ou qu'un point n'est pas clair. « Je suis là pour susciter la discussion. » Il raconte qu'il lui arrive parfois de ne pas approuver un déménagement parce que la situation lui semble embrouillée ou les arguments boiteux. Dans ces cas-là, le dossier est mis en attente, le temps que le comité obtienne plus d'information avant de prendre une décision.



# 7 postes sont à pourvoir



## Au conseil d'administration : **2 postes** de membres locataires.

Un élu viendra des habitations pour personnes âgées et l'autre, des habitations pour familles et personnes seules. *Tous les locataires admissibles de l'OMHM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces deux postes.*

Le conseil d'administration de l'OMHM est formé de neuf membres : cinq sont nommés par le conseil d'agglomération de Montréal, deux sont nommés par le gouvernement du Québec et deux sont élus par les locataires.

Ensemble, ils travaillent sur les orientations, les objectifs et les priorités de l'organisation. Les membres du conseil d'administration sont également les gardiens de l'éthique et des budgets de l'OMHM. Ils se réunissent environ huit fois par année.

Les membres locataires du conseil d'administration deviennent aussi membres des CCR (CCR HLM et CCR ENHARMONIE), qui se réunissent chacun environ huit fois par année.



## Au comité de sélection : **2 postes** de représentants des locataires et **1 poste** de substitut.

*Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces postes.*

Ce comité se prononce sur l'admissibilité et le classement des demandeurs de HLM.



## Au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux : **1 poste** de représentant des locataires et **1 poste** de substitut.

*Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces postes.*

Ce comité a pour mandat d'analyser, puis d'accepter ou de refuser les demandes de changement de logement pour des raisons liées à la santé ou à la sécurité des locataires.

## Connaissez-vous les belles rencontres du mercredi ?

La Fédération des locataires de HLM du Québec tient tous les mercredis, de 10 h à 11 h 30, un événement en ligne pour informer les associations de locataires de HLM. Conférences et rencontres avec des personnalités actives dans le milieu, groupes de discussion, tribunes en ligne pour répondre à vos questions, il y a de tout et c'est toujours pertinent.

Pour y assister, il suffit d'entrer le lien suivant dans votre navigateur : <https://us02web.zoom.us/j/89730657491>.

Pour plus d'information : [www.flhmq.com/fr](http://www.flhmq.com/fr).



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

L'Interaction est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal  
415, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 202, Montréal (Québec) H2Z 1H8 [www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)

Chargée de projet et rédaction : Andrée-Anne Perrier Rédaction et coordination : Hélène Morin

Photos : OMHM, Martin Alarie, Cécile Vinez

Révision : Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech • Infographie : Communication Art & Graf

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions à [suzanne.dupaul@omhm.qc.ca](mailto:suzanne.dupaul@omhm.qc.ca).